



APPEL A PROJET

Organisation d'estivales à Saint-Jean-de-Védas (34)

Présentation de la Ville

Située dans la Métropole de Montpellier, Saint-Jean-de-Védas est une ville en plein développement. Elle compte plus de 11 000 habitants et 3 500 entreprises. Accessible en tram et en bus, la ville possède des infrastructures modernes et innovantes, tout en conservant son âme de village.

Très active, la commune propose un nombre important de manifestations culturelles, sportives et festives tout au long de l'année. Son festival d'arts de rue et sa fête de la courge attirent, chaque année, plus de 20 000 personnes. **Souhaitant élargir son offre de propositions festives, la ville souhaite accueillir un nouvel événement grand public : les Esti'védas.**

Projet

Pendant cette période estivale des mois de juillet et d'août, la Ville de Saint-Jean-de-Védas souhaite donc proposer **tous les vendredis en soirée** des moments festifs qui pourront constituer une magnifique occasion de faire des rencontres, d'échanger et de passer des soirées d'été inoubliables.

A cette occasion, le public pourra découvrir et déguster des produits locaux, notamment des vins régionaux, dans une ambiance musicale diverse et variée.

Ces rencontres estivales se produiront sur le site du **Parc de la Peyrière**.

Ce parc a été aménagé à partir d'une carrière, avec de grands espaces pelousés et sécurisés, proche de la sortie de l'A709 et accessible en tramway

Les conditions de mise en œuvre du projet

- Tous les vendredis soir des mois de Juillet et d'Août (hormis le vendredi de la semaine du 14 juillet) soit 7 dates (8/22/29 juillet et 05/12/19/26 août) de 18h à minuit, dans le Parc de la Peyrière.
- Manifestation tout public.
- Exposants : producteurs, produits viticoles, brasseurs et stands de restauration. Dans la mesure du possible, les vigneronns devront être différents chaque vendredi.
- Le logo de la ville devra apparaître sur les verres à vin.
- Animations musicales différentes chaque vendredi.
- Mise à disposition de matériel par la commune (tables, chaises, conteneurs, WC) pour une capacité d'accueil maximale de 600 personnes (places assises)

- L'installation et le rangement du matériel seront à la charge du prestataire.
- Mise à disposition de l'électricité sur le site pour une puissance totale de 30 kva, au-delà, installation d'un groupe électrogène à la charge du prestataire.
- Mise à disposition d'une scène par la commune (dimension max. 6 m x 4 m) installée sur le site pour toute la période estivale.

Conditions financières

- Forfait de 3 000 euros pour la mise à disposition du site pour les sept dates des Estivales (Parc de la Peyrière, capacité d'accueil max. 3000 personnes)

Les modalités relatives à l'appel à projet

Critères d'évaluation des offres :

- . Privilégier l'expérience sur un même projet ou similaire.
- . Variété des stands proposés et leur nombre
- . Stands régionaux et locaux
- . Diversité des animations musicales et/ou jeux pour enfants
- . Moyens humains mis à disposition par soirée
- . Moyens proposés pour la mise en sécurité de la manifestation et de la propreté du site
- . Présentation du projet détaillé en format book avec la méthodologie de travail.

Calendrier

- Date limite de remise des offres : **18 mars**
- Etudes des candidatures : **21 mars**
- Décision sur le choix du prestataire : **31 mars**

Contact

Service Festivités - 4, rue de la Mairie – 34430 Saint-Jean-de-Védas

Responsable : Véronique Durand - Tél. 04 67 07 83 02 – 04 67 07 83 29

Mail : festivites@saintjeandedevas.fr

Possibilité de visiter le site (Parc de la Peyrière, avenue de Librilla)

Plan ci-joint.

